



TARIFICATION 2024

Tarifs

Trouver son niveau de ressources - montant CMG (mise à jour avril 2024)

Revenus 2021 (en €) pour un couple (en attente revenus 2022)			
Nombre d'enfants à charge	Inférieurs à (tranche1)	Ne dépassant pas (tranche 2)	Supérieurs à (tranche 3)
Sans enfant (1)	18 587 €	41 302 €	41 302 €
1	21 661 €	48 135 €	48 135 €
2	24 735 €	54 968 €	54 968 €
3	27 809 €	61 801 €	61 801 €
4	30 883 €	68 634 €	68 634 €

Age de l'enfant	Montant maximum* de prise en charge au titre du Cmg Paje (montants valables du 1 ^{er} avril 2023 au 31 mars 2024)		
Moins de 3 ans	926.26 €	801.60 €	673.35 €

Crédit d'impôt

Le crédit d'impôt pour garde d'enfant est calculé sur le reste à charge (CMG déduit) dont les parents doivent s'acquitter. C'est donc sur ce reste à charge que l'avantage fiscal de 50% s'applique. Les sommes prises en compte sont limitées à 3 500 € par enfant gardé.

Exemple : si les frais de garde mensuels se montent à 400 euros pour les parents et que leur reste à charge s'élève à 250 euros, le crédit d'impôt sera calculé sur ces 250 euros (125 euros, soit 50% de 250 euros).

Nombre d'heure/mois	tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Jusqu'à 100h	9.65€	10€	10€
De 101h à 150h	8.66€	8.77€	8.88€
De 151h à 200h	7.79€	8.21€	8.31€
Plus de 200h	7.60€	8€	8.10€

Tarif social

6€ de l'heure

Tarif partenaire

selon calcul avantage en nature